

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 17 JUIN 2024

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 67 Nombre de votants : 82

L'an deux-mille vingt-quatre, le dix-sept juin à 17h30, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS:

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (Pouvoir à M. Lucien PRAT), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PEMARTIN), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Gilles MARDELLE, Loïc COUTRY (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ (Pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Bernard GOBERT, Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY, Gérard IRIART (Pouvoir à Mme Anne-Lise GENNEVOIS), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jacques SENSEBE), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (Pouvoir à M. Robert HAGET), Michel LABOURDETTE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

RAPPORT N° 1: REVISION DE NOS REGLEMENTS D'INTERVENTIONS ECONOMIQUES ET CONTRACTUALISATION AVEC LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE, CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) ET AUX AIDES AUX ENTREPRISES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n°1.

RAPPORT N° 2: CONVENTION CADRE MARCHES DES PRODUCTEURS DE PAYS - CC LACQ-ORTHEZ, CHAMBRE D'AGRICULTURE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

RAPPORT N° 3: MAISON DE SANTE A ARTIX: VENTE DU LOT 7 A M. MARLIEN

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

RAPPORT N° 4 : ZONE EUROLACQ 2 : VENTE D'UNE EMPRISE FONCIERE DE 700M² PRELEVEE SUR LE LOT 6F AU BENEFICE DU CREDIT AGRICOLE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

RAPPORT N° 5: AIDE FINANCIERE POUR L'ASSOCIATION "MANGEZ BEARNAIS!"

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

RAPPORT N° 6: DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DE BELLOCQ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

RAPPORT N° 7: CREMATORIUM LACQ-ORTHEZ: RAPPORT DU DELEGATAIRE - ANNEE 2023

Le conseil communautaire prend acte du rapport n° 7.

RAPPORT N° 8: AEROPORT DE PAU-PYRENEES : SOUTIEN AU RECOURS INTENTE PAR BEARN ADOUR PYRENEES CONTRE L'OSP TARBES-ORLY

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

RAPPORT N° 9 : TRAVAUX DE LA RUE DES JACOBINS A ORTHEZ : MISE EN PLACE D'UN COMITE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'UNE COMMISSION D'INDEMNISATION DES COMMERÇANTS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

RAPPORT N° 10 : BILAN DE LA POLITIQUE FONÇIERE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

RAPPORT N° 11: PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ELAN BEARNAIS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

RAPPORT N° 12: REGULARISATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE, PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET A LA CREATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LACQ; SUPPRESSION DES MENTIONS RELATIVES AUX MODALITES DE REPARTITION DES SIEGES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

RAPPORT N° 13: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES POUR LES AIDES AU DOMAINE DE LA VOIRIE – ANNEE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

RAPPORT N° 14: VALIDATION DU PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

RAPPORT N° 15 : GUICHET HABITAT ENERGIE : VALIDATION DES MODALITES D'APPLICATION DE L'AGREMENT « MON ACCOMPAGNATEUR RENOV' »

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

RAPPORT N° 16: SOUTIEN AU PROJET D'ACQUISITION AMELIORATION DE 60 LOGEMENTS LOCATIFS A LOYERS MODERES PAR PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE A MOURENX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

RAPPORT N° 17: SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA REGION POUR MENER UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE ISOLANT LES FLUX DU TAD SUR LE SECTEUR D'ORTHEZ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

RAPPORT N° 18: FONDS VERT - MOBILITE: DEMANDE DE SUBVENTION

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

RAPPORT N° 19: APPEL A PROJET AVELO3: DEPOT DE CANDIDATURE DU 2ND RELEVE DE L'APPEL A PROJETS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

RAPPORT N° 20: APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

RAPPORT N° 21: MODIFICATION DU REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

RAPPORT N° 22: CONVENTION DE SOUTIEN PAR CITEO POUR LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

RAPPORT N° 23: CONVENTION DE COOPERATION AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS NOUVELLE-AQUITAINE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

RAPPORT N° 24: SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : ATTRIBUTION D'AIDES AU TITRE DE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

RAPPORT N° 25: EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

RAPPORT N° 26: PLAN DE FORMATION 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

RAPPORT N° 27 : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

RAPPORT N° 28: AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LOUPIEN

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

RAPPORT N° 29: AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE PAYS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

RAPPORT N° 30: AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE DECHETS

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

RAPPORT N° 31: AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA GEÜLE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 31.

RAPPORT N° 32: AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES D'EUROLACQ 2

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 32.

RAPPORT N° 33: AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'ACTIVITES DE N'HAUX

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 33.

RAPPORT N° 34: AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE LA PASSERELLE

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 34.

RAPPORT N° 35: BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 35.

RAPPORT N° 36: BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE PAYS 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 36.

RAPPORT N° 37 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE DECHETS 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 37.

RAPPORT N° 38: BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE EUROLACQ 2 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 38.

RAPPORT N° 39: BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE LA GEÜLE 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 39.

RAPPORT N° 40: BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE LOUPIEN 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 40.

RAPPORT N° 41: BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE N'HAUX 2024

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 41.

RAPPORT N° 42 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE LA PASSERELLE 2024

COMMUNES

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 42.

Le Président.

Patrice LAURENT